

Stephan Rupp

MFE Inside – rapport de la séance du Comité du 14.4.2011 à Lucerne



www.medecinsdefamille.ch – le site Internet MFE a été remanié et actualisé. Il vaut la peine d'y jeter un œil.

La Journée de la médecine de famille du 31 mars 2011 est considérée comme un succès, même si le mauvais temps a probablement retenu une partie des médecins de famille et de l'enfance de participer à la manifestation sur la Place fédérale et au dévoilement du bus de l'initiative. Le premier congrès des Jeunes médecins de famille Suisses (JHAS) du 2.4.2011 à Soleure s'est déroulé dans une atmosphère positive et a démontré que la médecine de famille possède un avenir, pour autant qu'on prenne soin d'elle. Dans cette optique et pour la première fois, un représentant des Jeunes médecins de famille, Sven Streit, participe à la séance du comité en tant qu'observateur.

En collaboration avec le comité d'initiative, le contre-projet à l'initiative «OUI à la médecine de famille» a été analysé le 7.4.11. Pour nous, ce contre-projet est inacceptable, car de facto, il octroie à la Confédération davantage de pouvoir, sans tenir compte de nos objectifs centraux. La médecine de famille n'en sortirait certainement pas renforcée. La réponse du comité d'initiative sera communiquée ultérieurement, lorsque le comité MFE aura pris position.

L'association professionnelle suit avec beaucoup d'intérêt les débats autour de Managed Care. Le Conseil des Etats va probablement délibérer à la session d'été. Il est possible que le projet ne soit voté qu'après les élections au Conseil national et au Conseil des Etats de cet automne. Pour nous, l'indépendance des réseaux de médecins par rapport aux caisses constitue un point important. La quote-part différenciée ne revêt qu'une importance secondaire pour notre travail de médecins de famille. Les procédures décisionnelles ultérieures au sein de l'association professionnelle seront discutées avec les délégué-e-s à l'occasion de l'assemblée des délégués qui aura lieu en mai, afin de garantir à la base la possibilité de prendre part au processus.

Un autre thème est la réponse que nous avons prévu de donner à la consultation concernant la Loi fédérale sur la surveillance de l'assurance-maladie sociale LSAMal. Contrairement à ce que son titre laisse entendre, quelques points essentiels concernent directement les médecins de premier recours. Le présent projet de loi, contrairement à ce que d'aucuns affirment, influence aussi directement les processus en cours qui concernent la politique de la santé. Ainsi, la Confédération aurait la possibilité de restreindre le catalo-

gue des prestations ou d'abaisser le tarif, ce qui représente un nouveau pas important vers une appropriation de la souveraineté en matière tarifaire. On enlèverait par ailleurs aux cantons des compétences essentielles. Dès le 10 mai, notre prise de position sera publiée sur notre site Internet.

En ce qui concerne les tarifs, à long terme, l'association professionnelle poursuit l'objectif d'obtenir son propre tarif pour les soins de base. Mais pour l'instant, dans le cadre de Tarvision, nous nous concentrons sur l'octroi d'un chapitre à part dans TARMED; nous avons soumis un projet allant dans ce sens.

Les collègues Nosetti, Albonico et Dietrich ont exposé les préoccupations de la médecine complémentaire. Dans le quotidien de nombre de médecins de famille, celle-ci joue un certain rôle. Il en ressort qu'il existe de nombreux intérêts communs. Les deux associations luttent pour une meilleure reconnaissance des prestations intellectuelles dans le contact médecin-patient. Une collaboration est considérée comme utile, un échange ultérieur doit suivre.

Pour l'institut d'informatique en cabinet (IPI), on recherche des partenaires. Alors que les échos de la CCM (Conférence des sociétés Cantonales de Médecine) sont bons, il existe des opinions divergentes avec la FMH concernant l'attribution d'un mandat complet à la nouvelle institution. Nous chercherons le dialogue avec la FMH, tout en sachant que nous voulons réaliser l'IPI même sans son soutien.

Les comptes annuels de la première année d'exploitation, prolongée, furent discutés et votés; ils seront soumis pour adoption aux délégué-e-s lors de la prochaine assemblée. La contribution à JHAS est augmentée. Le comité tient à ce que le travail de ce comité-là soit aussi indemnisé de manière adéquate.

Une autre partie de la séance fut consacrée à la préparation de l'assemblée des délégués qui se tiendra sur deux jours, à savoir les 20 et 21 mai 2011 à Nottwil.

Correspondance :
Dr Stephan Rupp
Spitalstrasse 30
8840 Einsiedeln
stephan_rupp@bluewin.ch